



Le professeur Messanga Nyamding garde tout ses avantages, précise le Ministre Jacques Fame Ndongu.

Limogé le 19 mars dernier de ses fonctions de chef de département de l'Intégration et de la Coopération, à l'Institut des relations internationales du Cameroun (Iric), le Professeur Messanga Nyamding, a été affecté quatre jours plus tard, à l'annexe de la faculté des sciences juridiques et politiques de l'université de Ngaoundéré située à Garoua, chef-lieu de la Région du Nord.

Seulement, plusieurs amis et sympathisants crient à l'injustice, et dénoncent un acharnement contre le Pr Messanga Nyamding.

Le Syndicat des Enseignants du Supérieur (Synes) n'attend pas laisser cette affaire. Il aurait, selon les sources, entrepris de poser des actes pour protester contre cette affectation jugée contraire à la loi. Certains membres de ce syndicat tel que le Dr Fridolin Nke ont déjà annoncé les couleurs, mais une communication officielle de ce syndicat des enseignants reste attendue.

Pr Jacques Fame Ndongu

Invité de l'émission « Actualité Hebdo » du 28 mars 2021 sur le média d'Etat, la Crtv, le

ministre Jacques Fame a tout suite dissipé la polémique persistante autour de son arrêté du 19 mars 2021 portant sur le limogeage du Pr Messanga Nyamding et son affectation dans la foulée à Garoua.

« Garoua ne se trouve pas en Papouasie ou en Nouvelle Zélande. Garoua se trouve au Cameroun. C'est une belle ville camerounaise. C'est une ville mythique du Nord, où le camarade Messanga Nyamding a été affecté. Comme le fut le 7 mai 1993, 32 enseignants avaient été affectés, qui à Buea, qui à Bamenda, qui à Dschang... d'ailleurs l'une de ces personnes qui avaient été affectées est actuellement recteur de l'université de Bamenda », a dit le chancelier des ordres académiques.

Celui qui est par ailleurs le secrétaire à la communication du Comité central du parti présidentiel, le RDPC, a bien envie de comprendre à quel niveau se trouve la sanction dans sa décision portant remplacement du Pr Messanga Nyamding. **« Il garde ses indemnités. Vous savez que grâce au président Paul Biya, les professeurs titulaires ont une prime de recherche qui est de 1 million 60 mille FCFA par trimestre. Le professeur Messanga garde tout cela. Il a ses primes, il a son salaire, il n'a pas été rétrogradé, il n'a pas été révoqué, il n'a pas été humilié comme d'aucuns le croit... Je ne sache pas qu'un fonctionnaire qui est affecté à Garoua ait subi une humiliation ou alors une injustice... On parle même d'acharnement... On ne lui a pas arraché la chaire. Il est toujours professeur. Et j'ai cru entendre qu'il est attendu là-bas en héros »**, conclut le spécialiste de la littérature comparée.